

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021

Présents : RENAULT Claudy, DELAHAYE Philippe, THIBAUD Jean-Michel, MARSAUD Christian, BARBOT Eric, BAUDOUIN Jacques, BONNAUD Brigitte, CHATEVAIRE Bernadette, LEFEUVRE Willy, MARCHAND Ludovic, PREAU Jean, RIDEREAU Philippe, VALENTIN Fanny, VENDE Lydie formant la majorité des membres en exercices.

Absente : GUIGNARD Sandra

Madame GUIGNARD Sandra avait donné pouvoir à Madame VALENTIN Fanny

Madame BONNAUD Brigitte a été élue secrétaire

1) AVANCE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune attend dans les prochains jours et semaines le versement du solde des subventions des travaux de mise en conformité de la salle des fêtes ainsi que des acomptes pour la sécurisation de l'accueil périscolaire soit un montant de 225824.54€ ainsi que le remboursement du dégât des eaux de la salle des fêtes soit environ 52000€.

Notre trésorerie est d'environ 40000€ actuellement. Il nous faut donc demander une avance de trésorerie pour continuer à payer les fournisseurs et le personnel.

Deux organismes de prêts ont été consultés : La banque Postale et le Crédit Agricole et les conditions sont les suivantes : La banque postale : Durée maximum 364 jours, taux d'intérêt 1.010%, paiement trimestriel des intérêts et de la commission, frais de dossier 200€, Commission de non-utilisation 0.150%.

Le crédit Agricole : Pas de montant minimum de tirage, Absence de commission de non-utilisation, durée 12 mois, montant 100000€, commission d'engagement 0.15%, Taux d'intérêt 0.65%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le crédit agricole pour l'avance de trésorerie de 100000€, au taux de 0.65%, durée 12 mois, commission d'engagement 0.15%, frais de dossier 100€. Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat.

2) CONTRAT DE MAITRISE ŒUVRE HALLE DE LOISIRS

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'honoraires du cabinet FRENESIS de Maillezais pour la création d'une halle de loisirs place de la mairie soit un montant total de 9324.00€ TTC.

Les honoraires se décomposent comme suit : Etudes préliminaires faisabilité 1176€ TTC, avant-projet 1512€ TTC, dossier de consultation des entreprises 2268€ TTC, assistance aux contrats de travaux 840€ TTC, direction de l'exécution des travaux 2520€, assistance aux opérations de réception 1008€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'agence FRENESIS de Maillezais pour la maîtrise d'œuvre des travaux de création d'une halle de loisirs soit un montant de 9324€ TTC. Cette somme sera inscrite au compte 2313 du budget primitif 2021.

3) SONORISATION SALLE DES FETES

Monsieur le Maire fait part du devis de FILLONNEAU SONO de Fontenay Le Comte pour l'achat d'une sonorisation pour la salle des fêtes soit un montant de 3107.38€ TTC.

Elle comprend un ampli, une table de mixage, 2 micros, 2 enceintes fixes, 1 micro filaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de FILLONNEAU SONO de fontenay le comte pour l'achat d'une sonorisation soit un montant total de 2763.12€ TTC (suppression du rack sur le devis). Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis. Cette somme sera inscrite au compte 2188 du Budget primitif 2021.

4) INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que depuis un mois, chaque semaine des dégradations sont commises aux toilettes publiques de la place de l'église : Dévidoirs papier hygiénique cassés (2 fois en 3 jours, papier hygiénique incendié 2 fois en 3 jours, vasque lavabo cassée . . . Cuvettes wc obstruées avec divers objets. mardi soir : DEFIBRILLATEUR saccagé !! . Le conseil municipal est favorable à l'envoi d'un courrier à la population.

